

(Sleeve)

<b>GROUPE</b>	<b>14</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	-----------	------------------

**SPORTCOAT HERBICIDE**

**HERBICIDE UTILISÉ POUR LA SUPPRESSION EN POSTLEVÉE DES MAUVAISES HERBES  
DANS LE SOJA**

**USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**PRINCIPE ACTIF : Acifluorène (présent sous forme de sel de sodique) ..... 240 g/L**

**N° D'HOMOLOGATION : 31282**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**AVERTISSEMENT**

**POISON**

**DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX**

Numéro D'urgence 24 Heures Par Jour 1-800-424-9300

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION.**

**CONTENU NET : (1- en vrac) Litres**

**Nufarm Agriculture Inc.**  
5101, 333 - 96th Ave NE  
Calgary, Alberta T3K 0S3  
1-800-868-5444

## PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Peut être nocif si ingurgité. Ne pas avaler.
3. Corrosif pour les yeux. Ne pas mettre en contact avec les yeux. Cause des irritations à la peau. Éviter le contact avec la peau. Dommageable si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine de pulvérisation.
4. Porter des vêtements protecteurs tels que chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc durant la préparation du mélange, le remplissage, la pulvérisation, le nettoyage et la réparation des équipements.
5. Porter des verres protecteurs pour les yeux tels que des lunettes de protection ou un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques durant la préparation du mélange, le remplissage, le nettoyage et la réparation des équipements.
6. Un respirateur approuvé est recommandé durant les opérations de préparation du mélange et du remplissage.
7. Bien se laver les mains et la figure après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la toilette.
8. Entreposer et laver séparément tous les vêtements de protection. Laver avec un détergent et de l'eau chaude avant de les réutiliser. Porter quotidiennement des vêtements fraîchement lavés.
9. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage en ayant soin de ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs.
10. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant cette dernière.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## PREMIERS SOINS

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tout les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrar un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE**

1. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, de la moulée, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange au sol.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination croisée.
5. Protéger contre le gel. Entreposer à une température supérieure à 0 °C.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Booklet)

GROUPE

14

HERBICIDE

**SPORTCOAT HERBICIDE**

**HERBICIDE UTILISÉ POUR LA SUPPRESSION EN POSTLEVÉE DES MAUVAISES HERBES  
DANS LE SOJA**

**USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**PRINCIPE ACTIF : Acifluorène (présent sous forme de sel de sodique) .... 240 g/L**

**N° D'HOMOLOGATION : 31282**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**AVERTISSEMENT**

**POISON**

**DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX**

Numéro D'urgence 24 Heures Par Jour 1-800-424-9300

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION.**

**CONTENU NET : (1- en vrac) Litres**

**Nufarm Agriculture Inc.**  
5101, 333 - 96th Ave NE  
Calgary, Alberta T3K 0S3  
1-800-868-5444

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**SPORTCOAT HERBICIDE** est un herbicide sélectif qui peut être utilisé seul ou en mélange dans le réservoir avec **BASAGRAN<sup>MD</sup>** ou **BASAGRAN<sup>MD</sup> FORTÉ** pour une seule application afin de supprimer certaines mauvaises herbes à feuilles larges et réprimer certaines mauvaises herbes vivaces dans le soja. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, appliquer le **SPORTCOAT HERBICIDE** lorsque les mauvaises herbes sont petites et en croissance active. Il est important de bien mouiller le feuillage des mauvaises herbes car **SPORTCOAT HERBICIDE** agit principalement par contact. Le fait de ne pas respecter la dose et le temps d'application suggérés peut donner un désherbage médiocre.

**PULVÉRISER SPORTCOAT HERBICIDE UNIQUEMENT AVEC DE L'ÉQUIPEMENTS TERRESTRE. NE PAS ÉPANDRE PAR VOIE AÉRIENNE.**

## TOLÉRANCE DE LA CULTURE

Le soja est tolérant à une application de **SPORTCOAT HERBICIDE** en postlevée lorsque ce dernier est appliqué aux stades de croissance recommandés et à la dose suggérée. Le soja peut démontrer un aspect tacheté, de bronzage et/ou de brûlure de feuilles. La feuille trifoliée qui émerge au moment de l'application peut être déformée. Normalement, ces symptômes ne persistent pas chez le soja et la culture continuera de croître à un rythme normal sans aucun effet néfaste sur la vigueur, la maturité ou le rendement.

## MODE D'EMPLOI

### TEMPS D'APPLICATION

Le temps d'application est très important pour obtenir une suppression efficace. Appliquer **SPORTCOAT HERBICIDE** seul ou le mélange **SPORTCOAT HERBICIDE + BASAGRAN** ou **BASAGRAN FORTÉ** lorsque les mauvaises herbes sensibles sont jeunes et en pleine croissance et que le soja est au stade 1-3 feuilles trifoliées. Généralement, ce stade est atteint de 24 à 28 jours après le semis du soja. **Ne pas appliquer avant le stade de la première feuille trifoliée du soja.** **SPORTCOAT HERBICIDE** et le mélange **SPORTCOAT HERBICIDE + BASAGRAN** ou **BASAGRAN FORTÉ** assurent une meilleure suppression lorsque les températures maximales journalières prévues dépassent 21 °C. Pour les semis en rang ou à la volée, **SPORTCOAT HERBICIDE** et le mélange **SPORTCOAT HERBICIDE + BASAGRAN** ou **BASAGRAN FORTÉ** devraient être appliqués lorsque le soja est au stade 1-2 feuilles trifoliées afin d'assurer un bon recouvrement du feuillage des mauvaises herbes. Des applications plus tardives peuvent réduire la suppression compte tenu du stade avancé des mauvaises herbes ou du feuillage de la culture qui recouvre les mauvaises herbes.

### DIRECTIVES POUR LA PULVÉRISATION : **SPORTCOAT HERBICIDE** seul

Appliquer **SPORTCOAT HERBICIDE** à la dose de 1,25 L/ha. **Lorsqu'on applique SPORTCOAT HERBICIDE à raison de 1,25 L/ha, ajouter 0,5 % v/v (1-2 L/ha selon le volume d'application) de concentré d'huile adjuvante ASSIST<sup>MD</sup>.** Ce traitement permettra de supprimer la petite herbe à poux et l'amarante à racine rouge.

Appliquer **SPORTCOAT HERBICIDE** à la dose de 2,5 L/ha. **Ne pas ajouter d'huile ou de surfactant au mélange lorsqu'on applique SPORTCOAT HERBICIDE seul à la dose de 2,5 L/ha.**

**SPORTCOAT HERBICIDE** supprimera les mauvaises herbes suivantes si la pulvérisation est effectuée avant que les plantes n'atteignent les hauteurs indiquées ci-après :

**TABLEAU 1 - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR SPORTCOAT HERBICIDE**  
**Annuelles**

<u>À feuilles larges</u>	Nombre maximal de feuilles SPORTCOAT à la dose de 2,5 L/ha	Nombre maximal de feuilles SPORTCOAT à la dose de 1,25 L/ha*
Lampourde glouteron	4	
Stramoine commune	10	
Renouée persicaire	8	
Chénopode blanc	2	
Moutarde des champs	10	
Morelle noire	6	
Amarante à racine rouge	6	4
Petite herbe à poux	8	8

\***Concentré d'huile ASSIST** requis.

Vivaces (répression seulement) à la dose de 2,5 L/ha seulement

Chardon des champs :	Une seule application de <b>SPORTCOAT HERBICIDE</b> avant le stade bouton va supprimer de façon efficace la croissance du chardon des champs. Le point de croissance du plant sera détruit et le chardon ne pourra fleurir ou produire de graines. Une certaine repousse peut se produire chez certains plants.
Liseron des haies :	<b>SPORTCOAT HERBICIDE</b> brûlera toutes les parties aériennes de cette vigne vivace. Toutefois, une certaine repousse peut se produire.
Liseron des champs :	<b>SPORTCOAT HERBICIDE</b> brûlera toutes les parties aériennes de cette vigne vivace. Toutefois, une certaine repousse peut se produire dépendant des conditions lors de l'application. Le système racinaire n'est pas affecté par ce traitement herbicide.
Asclépiade commune :	<b>SPORTCOAT HERBICIDE</b> brûlera les parties aériennes de l'asclépiade si cette mauvaise herbe vivace reçoit un traitement uniforme. Toutefois, il y aura une repousse immédiate à la base de la tige à partir de racines souterraines.

## **DIRECTIVES POUR LA PULVÉRISATION : SPORTCOAT HERBICIDE + BASAGRAN ou BASAGRAN FORTÉ**

On peut mélanger **SPORTCOAT HERBICIDE** avec **BASAGRAN** ou **BASAGRAN FORTÉ** dans le réservoir pour obtenir la suppression d'un plus grand nombre d'espèces de mauvaises herbes à feuilles larges.

### **SPORTCOAT HERBICIDE ET BASAGRAN**

Utiliser le concentré d'huile **ASSIST** à raison de 1,0 à 2,0 L/ha selon les conditions climatiques et le volume de pulvérisation utilisé lorsque **SPORTCOAT HERBICIDE** et **BASAGRAN** sont mélangés dans le réservoir. Sous des conditions chaudes et humides, il faut réduire la dose d'application d'**ASSIST** à 1,0 L/ha.

Utiliser les doses d'applications suivantes lors du mélange dans le réservoir de **SPORTCOAT HERBICIDE** et de **BASAGRAN** :

**SPORTCOAT HERBICIDE** à la dose de 0,63 L/ha et **BASAGRAN** à la dose de 1,75 L/ha avec le concentré d'huile **ASSIST** à la dose de 1,0 à 2,0 L/ha vont réprimer les mauvaises herbes énumérées au tableau 2 jusqu'au stade foliaire spécifié.

### **SPORTCOAT HERBICIDE ET BASAGRAN FORTE**

Utiliser les doses d'applications suivantes lors du mélange dans le réservoir de **SPORTCOAT HERBICIDE** et de **BASAGRAN FORTE** :

**SPORTCOAT HERBICIDE** à la dose de 1,25 L/ha et **BASAGRAN FORTE** à la dose de 1,25 L/ha vont supprimer les mauvaises herbes énumérées au tableau 2 jusqu'au stade foliaire spécifié. Employer ce traitement là où la petite herbe à poux et/ou l'amarante à racine rouge sont les espèces dominantes de mauvaises herbes présentes.

**OU**

**SPORTCOAT HERBICIDE** à la dose de 0,63 L/ha et **BASAGRAN FORTE** à la dose de 1,75 L/ha vont supprimer les mauvaises herbes énumérées au tableau 2 jusqu'au stade foliaire spécifié. Employer ce traitement là où le chénopode blanc et des mauvaises herbes autres que la petite herbe à poux et l'amarante à racine rouge sont les espèces dominantes de mauvaises herbes présentes.

**Ne pas utiliser le concentré d'huile ASSIST ou d'autre surfactant avec le mélange en réservoir de SPORTCOAT HERBICIDE et de BASAGRAN FORTE.**

**TABLEAU 2 - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR LE MÉLANGE DE SPORTCOAT HERBICIDE ET BASAGRAN OU BASAGRAN FORTE DANS LE RÉSERVOIR**

Espèces de mauvaises herbes	Nombre maximal de feuilles SPORTCOAT à la dose de 1,25 L/ha et BASAGRAN FORTE à la dose de 1,25 L/ha	Nombre maximal de feuilles SPORTCOAT à la dose de 0,63 L/ha et BASAGRAN FORTE ou BASAGRAN* à la dose de 1,75 L/ha
Moutarde des oiseaux		6
Lampourde glouteron	6	
Ketmie trilobée		6
Renouée persicaire		8
Chénopode blanc	6	6
Moutarde des champs		8
Morelle (l'espèce)		4
Amarante à racine rouge	8	8
Petite herbe à poux	8	8
Bourse-à-pasteur		6
Tabouret des champs		6
Abutilon	4	4

\*Concentré d'huile ASSIST requis.

Les mauvaises herbes traitées avant le stade de la première vraie feuille peuvent ne pas être supprimées adéquatement.

Se référer à l'étiquette du **BASAGRAN** ou **BASAGRAN FORTE** pour les restrictions et les limitations additionnelles.

### **MÉLANGE**

1. Bien brasser le contenant avant d'utiliser le produit.
2. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur avec un nettoyant approprié et le remplir à moitié d'eau propre. Agiter et ajouter la quantité requise de **SPORTCOAT HERBICIDE**.
3. Ajouter, si nécessaire, la quantité exacte de **BASAGRAN FORTE** ou **BASAGRAN** suivi par **ASSIST**. Les contenants vides devraient être rincés à trois reprises avec de l'eau et les eaux de rinçures ajoutées au réservoir tout en maintenant l'agitation.
4. Ajouter le reste de l'eau au réservoir et faire fonctionner le système d'agitation lors de la préparation et de la pulvérisation du mélange afin d'assurer une pulvérisation uniforme.
5. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier et bien le nettoyer avec une solution de détergent.
6. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après l'usage en rinçant le système avec de l'eau propre et un détergent.

### **RESTRICTIONS ET LIMITATIONS**

1. Ne pas traiter une culture autre que le soja.
2. Ne pas utiliser **SPORTCOAT HERBICIDE** avec des additifs, des produits antiparasitaires ou d'engrais qui ne sont pas spécifiquement recommandés sur l'étiquette.



3. Ne pas traiter au **SPORTCOAT HERBICIDE** le soja qui a subi un stress comme :
  - a) le gel
  - b) la grêle
  - c) l'inondation
  - d) un temps chaud et humide
  - e) la sécheresse
  - f) de fortes variations de température
  - g) un temps froid prolongé
  - h) des dommages provenant d'applications antérieures d'herbicide afin de ne pas causer de dégâts à la culture.
4. Une pluie qui survient dans les 6 heures qui suivent le traitement peut réduire l'efficacité de la pulvérisation particulièrement au niveau des mauvaises herbes vivaces.
5. Lorsqu'on applique **SPORTCOAT HERBICIDE** sur des mauvaises herbes au-delà des stades recommandés, l'efficacité du traitement peut être réduite ou même insatisfaisante.
6. Le temps frais ou la sécheresse retardent l'action de l'herbicide et, quand ils se prolongent, peuvent réduire considérablement son efficacité.
7. L'hersage avant et durant la pulvérisation du **SPORTCOAT HERBICIDE** ou du mélange **SPORTCOAT HERBICIDE + BASAGRAN** ou **BASAGRAN FORTE** n'est pas recommandé. Si l'on veut faire un hersage il faudra attendre 7 jours après la pulvérisation.
8. **NE PAS ÉPANDRE SPORTCOAT HERBICIDE PAR VOIE AÉRIENNE.**
9. Éviter la dérive de pulvérisation qui pourrait endommager une culture non-visée.
10. **NE PAS** appliquer ce produit directement sur des habitats aquatiques (par exemple lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossées et les milieux humides, estuaires et habitats marins).
11. Ne pas pulvériser **SPORTCOAT HERBICIDE** sur le soja produit sur un sable ou un sable loameux.
12. **ATTENTION** : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles en ce moment pour supporter un tel usage.
13. **NE PAS** retourner sur les lieux et en interdire l'accès pendant les 12 heures suivant le traitement.
14. Épandage au sol : **NE PAS** appliquer le produit pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes plus fines que la classe e *moyenne* définie par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).
15. Zones tampons : Une zone tampon de 15 mètres est requise entre le point d'application directe et le côté sous le vent le plus proche des habitats terrestres vulnérables (par exemple prairies, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, pâturages, grands pâturages libres et zones arbustives). Au moment d'employer un mélange en cuve, consulter l'étiquette des autres produits incorporés au mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive).
16. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

### RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par ex. sols sableux) ou encore si la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a notamment les précipitations

abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex., sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile).

Il faut éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique « Restrictions et limitations » de la présente étiquette.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que **SPORTCOAT HERBICIDE** est un herbicide du groupe 14. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **SPORTCOAT HERBICIDE** et à d'autres herbicides du groupe 14. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser **SPORTCOAT HERBICIDE** ou les herbicides du même groupe 14 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-868-5444.

## **PRÉCAUTIONS**

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Peut être nocif si ingurgité. Ne pas avaler.
3. Corrosif pour les yeux. Ne pas mettre en contact avec les yeux. Cause des irritations à la peau. Éviter le contact avec la peau. Dommageable si inhalé. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite de pulvérisation.
4. Porter des vêtements protecteurs tels que chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc durant la préparation du mélange, le remplissage, la pulvérisation, le nettoyage et la réparation des équipements.
5. Porter des verres protecteurs pour les yeux tels que des lunettes de protection, un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques durant la préparation du mélange, le remplissage, le nettoyage et la réparation des équipements.
6. Un respirateur approuvé est recommandé durant les opérations de préparation du mélange et du remplissage.
7. Bien se laver les mains et la figure après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la toilette.
8. Entreposer et laver séparément tous les vêtements de protection. Laver avec un détergent et de l'eau chaude avant de les réutiliser. Porter quotidiennement des vêtements fraîchement lavés.
9. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage en ayant soin de ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs.
10. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **PREMIERS SOINS**

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:**

Enlever tout les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion :**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrier un traitement symptomatique.

**ENTREPOSAGE**

1. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
2. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange au sol.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination croisée.
5. Protéger contre le gel. Entreposer à une température supérieure à 0 °C.

**ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**ASSIST<sup>MD</sup>** et **BASAGRAN<sup>MD</sup>** sont des marques déposées de BASF AG, utilisées par BASF Canada Inc. en vertu d'une autorisation.